



COMMISSION DES COMPETITIONS PROCES VERBAL N°02

Réunion restreinte téléphonique du jeudi 31 Janvier 2019

Présents : Jacky DEGEN, Daniel GEORGES, Alain SOHIER.

Début de séance : 18h00

Ordre du jour

- Traitement des dossiers Futsal

Traitement des dossiers Futsal

DOSSIER 2019 – 03 Futsal Demi-Finale U17 Match N°21263170

TRM 1 – Bazeilles 1 du 26 Janvier 2019

La Commission prend connaissance d'une rencontre arrêtée en demi-finale Futsal sur le score de 1-0 pour l'AS TRM, suite à une échauffourée entre 2 joueurs adverses. Dans son rapport, l'arbitre, Mr SANCHEZ LOPEZ, indique qu'après l'altercation, il était prêt à faire reprendre le cours du jeu mais l'équipe de Bazeilles a délibérément refusé de reprendre le match.

Considérant que l'équipe de Bazeilles est fautive d'avoir quitté le terrain, d'après l'article 159 du règlement général de la FFF :

« 2. Une équipe se présentant sur le terrain pour commencer un match avec moins de huit joueurs est déclarée forfait. Si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité.

5. En ce qui concerne les compétitions de Futsal, un match ne peut débuter, ni se poursuivre, si un minimum de 3 joueurs n'y participent pas. »

Considérant ces éléments la Commission des Compétitions donne match perdu par pénalité au club de Bazeilles

TRM 1 : 3 buts, 3 points

Bazeilles 1 : 0 but, moins 1 point

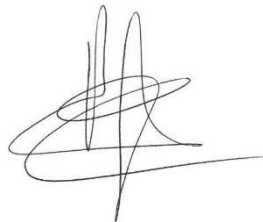
Toutes ces décisions sont susceptibles de recours, selon les dispositions de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F devant la commission compétente dans le délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée en application des Règlements Généraux de la F.F.F.

Fin de réunion : 18h30

Le Président Daniel GEORGES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. GEORGES', with a large loop at the top and a horizontal stroke across the middle.

Le Secrétaire Alain SOHIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. SOHIER', with a large loop at the top and a horizontal stroke extending to the right.